Image not found or type unknown

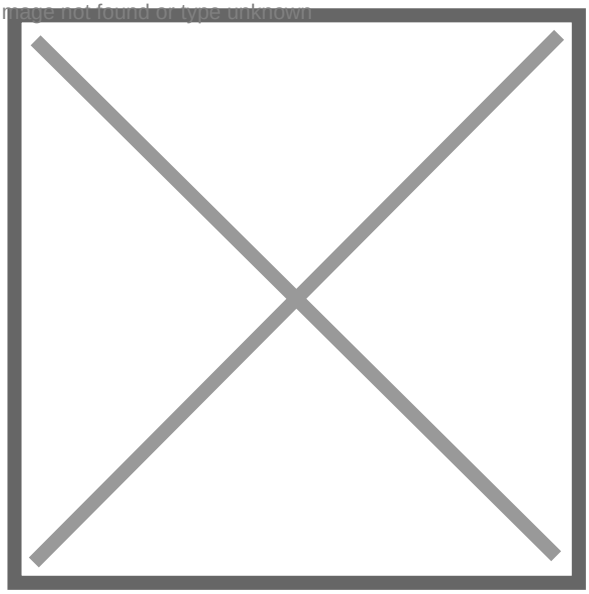

# Temps d attente=temps de repos ??

Par **RICRIS05**, le **15/11/2009** à **12:39**

Bonjour,

Mon patron veut compter le temps d'attente lors du chargement de la semi, en temps de repos. Est-ce légal ? Mon point de chargement se situe à 220 km de mon domicile. De plus, il m'annonce ce changement le 14 novembre 2009 avec un effet rétroactif au 1er octobre 2009, et sans concertation. Est-ce légal ?

Par **Tisuisse**, le **15/11/2009** à **13:29**

Bonjour,

Merci de ne pas écrire vos messages en majuscules d'imprimerie, ce sont les gens qui hurlent qui utilisent ce type d'écriture, et hurler sur un forum n'est jamais bien vu.

Pour répondre à vos 2 questions, je vous conseille 2 pistes :
- la lecture de vos conventions collectives,
- la consultation de vos syndicats car ces derniers ont signé des accords sur ces problèmes particuliers.

Si ces 2 pistes ne suffisent pas, votre inspection du travail vous indiquera vos droits.

J'espère que certains de mes collègues, sur ce forum, plus qualifiés que moi en droit du travail, vont pouvoir aussi vous apporter réponse.

Bonne chance,

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés